

## Module EP 23 Accueil et fêtes

<b>Pré-requis</b>	Culture générale du niveau secondaire II
<b>Compétence</b>	<p>Les candidat/e-s planifient, organisent et réalisent des événements festifs en tenant compte du contexte culturel.</p> <p>Elles/ils proposent des prestations en tenant compte des aspects économiques et écologiques.</p> <p>Elles/ils proposent une hospitalité et un service de qualité.</p> <p>Elles/ils établissent un budget, contrôlent les dépenses et effectuent des décomptes corrects.</p>
<b>Contrôle de la compétence</b>	60 minutes écrit
<b>Niveau</b>	3 (examen professionnel)
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<p>Les candidat/e-s</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissent le contexte historique de diverses fêtes et l'importance d'événements personnels, sociaux et religieux pour différents groupes de personnes;</li><li>• établissent des budgets et des plans de travail pour des événements concrets et analysent leur faisabilité;</li><li>• planifient des offres, les proposent et les exécutent;</li><li>• connaissent les formes, les techniques et les règles du service des mets et des boissons et les appliquent de manière correcte;</li><li>• planifient et réalisent des aménagements et des décorations en relation avec l'événement;</li><li>• adoptent un comportement adéquat et professionnel avec les hôtes;</li><li>• évaluent et analysent le résultat d'une fête. .</li></ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fêtes et coutumes au fil de l'an</li><li>• Budget, décomptes</li><li>• Planification, organisation, réalisation</li></ul>

Examen professionnel de paysanne/responsable de ménage agricole et de  
gouvernante/gouvernant de maison

---

- Offres de prestations (repas, etc.) et d'hébergement
- Accueil, service, hospitalité
- Types de services, techniques, règles
- Aménagement et décoration
- Règles de savoir-vivre

<b>Certification</b>	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.
<b>Durée de validité pour le prestataire</b>	4 ans dès la date d'enregistrement
<b>Prestataires</b>	Centres de formation en économie familiale et en agriculture
<b>Forme de l'offre</b>	Cours blocs, cours à la journée ou en soirée
<b>Durée (recommandation)</b>	40 heures, réparties en 30 heures de cours et env. 10 heures d'étude sur le plan personnel
<b>Validité</b>	6 ans à dater de la certification